

Noms de lieu, vestiges archéologiques et vieux chemins

Autor(en): **Muret, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **11 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-71318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Noms de lieu, vestiges archéologiques et vieux chemins

Par Ernest Muret.

Les disciplines qui concourent à l'accroissement et au perfectionnement du savoir sont étroitement solidaires. D'une science à l'autre il y a échange d'apports et de services et il s'exerce un contrôle réciproque. Pour m'en tenir à mon propos actuel, l'étude des noms de lieu n'est qu'un jeu de dilettante, aussi longtemps qu'on n'y applique pas les méthodes strictes de la linguistique moderne; mais elle demeure inséparable de la géographie et de l'histoire. Par une sorte de prospection du terrain elle peut fournir des indications à l'archéologue; elle pourrait quelquefois servir à confirmer des attributions douteuses. Mais à son tour l'archéologie peut, doit l'aider à assurer sa marche à travers l'obscurité des temps révolus. Les données offertes par l'interprétation des noms de lieu, concernant l'origine des localités, s'imposent avec moins d'évidence à notre esprit que celles qui sont fournies par des trouvailles archéologiques, parce qu'ils subissent dans le cours des siècles des métamorphoses qui peuvent les rendre méconnaissables et qu'ils se prêtent à une plus grande variété d'explications que les vestiges des arts et de l'industrie.

Quelques exemples illustreront ces considérations générales. Dans certains patois du Valais romand les mots *alp*, *em*, *altum* et *arsum* sont confondus dans la prononciation *â*, et sur nos cartes la graphie *Haut* masque souvent l'appellation générique «*alpe*»¹. Dans le nom de la commune de Marnand, parcourue par un affluent de la Broye, M. Paul Aebischer veut reconnaître un ancien accusatif en *-anem* du nom de la Marne (*Matrona*)²;

¹ *Glossaire des patois de la Suisse romande*, article *alpe*.

² *Quelques traces du culte des « Matres » en toponymie, particulièrement en Suisse romande* (*Revue des Etudes anciennes*, XXXI, p. 249).

mais on peut tout aussi bien l'interpréter comme un composé gaulois de l'adjectif *maro-*, « grand », et du substantif *nantu-*, « vallon, ruisseau ». Beaucoup de nos villes et de nos villages portent des noms identiques à des noms de famille ou à des surnoms romains. Ce sont en majorité, mais peut-être ne sont-ce pas tous, d'anciens domaines gallo-romains; car maint gentilice, maint *cognomen*, demeuré ou remis en usage après l'invasion des barbares, a pu servir jusqu'en plein moyen âge à la dénomination de propriétés nouvelles.

Le désinence *-ens* ou *-ans* de beaucoup de noms de lieu suisses et français correspond au suffixe *-ing* de beaucoup de noms de lieu germaniques; cependant, lorsqu'elle est jointe à un radical latin ou roman, comme dans *Chevran* (Genève), autrefois *Chevrens*, du *cognomen* *Capér*³ ou du mot « chèvre », il semble qu'on ait quelquefois affaire au suffixe *-incus*, passé d'une ancienne langue indigène, le ligure, dans le latin provincial de Gaule et d'Italie⁴. L'existence de dérivés en *g* ou *j* et en *ch* (*Clarenjaux* de Clarens, *Villangeaux* de Vulliens, *Vuarengel* de Vuarrens; *Ballenchard*, habitant de Ballens, *Mollenchard*, habitant de Mollens) est un indice de cette différence d'origine. Chaque cas réclame un examen minutieux, en tenant compte de la fréquence ou de la rareté des noms germaniques aux alentours du lieu dont il s'agit.

Ajoutez que les noms s'empruntent, qu'ils peuvent être transférés d'une localité à une autre. Selon toute probabilité, celui d'Ogo, qui est celtique⁵, celui de Marsens, qui est germanique, ont passé de la Gruyère dans le vignoble de Lavaux par l'entremise des Prémontrés d'Humilimont⁶. Evoquer à propos de ces répliques les Celtes et les Burgondes serait contraire à la bonne méthode scientifique et au simple bon sens.

A défaut de témoignages plus explicites, l'archéologie nous est secourable pour résoudre maint cas litigieux. Les trois com-

³ *Mélanges de linguistique* offerts à F. de Saussure (Paris, 1908), p. 274.

⁴ *Romania*, XXXVII, pp. 543 ss.

⁵ *Ib.*, L, p. 440.

⁶ *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, publié par E. Mottaz (Lausanne, 1921), articles *Marsens* et *Ogo*.

munes vaudoises du nom de Valeyres et celle de Constantine ayant toutes conservé des antiquités romaines, nul ne supposera qu'elles aient eu pour parrains un Constantin ou un Valerius du X^{me} ou du XII^{me} siècle. Pour les mêmes raisons le *cognomen* Caper et le gentilice Arrius me semblent convenir mieux que les mots « chèvre » et « aire » à l'explication des noms de Chevrans, de Chevroux (plus loin, p. 416) et d'Aire-la-Ville (p. 414). Les motifs que nous avons d'attribuer à Ballens et Mollens le suffixe -incus se fortifient par l'existence de ruines romaines dans ces deux localités; mais le cas de Ballens est controversable, parce qu'on y a découvert également des sépultures de la période barbare. La revendication d'une origine romaine pour le nom commun aux deux Clarens vaudois⁷ achoppe au dérivé Clarenjaux et à la présence de vestiges barbares au Clarens de Montreux. Enfin, le risque tout à l'heure signalé de prendre un nom emprunté pour un nom autochtone sera fort diminué, toutes les fois qu'il y aura concordance entre une étymologie plausible et le caractère des vestiges exhumés du sol.

On a beaucoup disputé et l'on dispute encore aujourd'hui sur le nom de cet Ebrudunum Sapaudia qui est mentionné aux alentours de l'an 500, dans la *Notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarium utriusque imperii*, comme le siège d'un *praefectus classis barcariorum*. L'identification souvent préconisée avec Yverdon ou Embrun, qui se sont appelés en latin Eburodunum, prête le flanc aux plus graves objections⁸. En proposant Yvoire, Oechsli⁹ paraît avoir été séduit par une de ces vagues ressemblances verbales dont se paient les meilleurs érudits, quand ils ne sont pas des linguistes de métier. Cependant, il a fait valoir avec beaucoup de raison les avantages de la position d'Yvoire, qui commande tout le bassin du Léman; et son opinion se soutient aussi, du point de vue de l'onomastique, par des raisons dont on ne s'est pas avisé jusqu'à présent. Plusieurs noms de lieu gaulois,

⁷ Philippon, *Romania*, XXXV, p. 7.

⁸ P.-E. Martin, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne* (Genève, 1910), pp. 8 ss.

⁹ *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XXIV, p. 60, n. 3.

formés par composition comme *Eburodunum*, s'accompagnent de formes accourcies comparables aux « petits noms », aux noms hypocoristiques des personnes: *Borbetomagus* et *Gormetia* (*Worms*), *Moridunum* (*Murten*) et *Morat*, *Nemetocenna* et *Nemetacum*, *Neriomagus* et *Néris* (le vicus *Nereensis* de Grégoire de Tours, *Noviomagus* (*Neumagen*) et *Nobia*¹⁰. Une forme brève **Eburia* de *Eburodunum* rendrait parfaitement compte, mieux que la graphie médiévale *Aquaria*, du nom d'Yvoire. Mais la pauvreté des débris romains recueillis sur place nous contraint à mettre en quarantaine une identification par ailleurs si satisfaisante.

I

La *Carte archéologique du Canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne*, publiée en 1927 par M. D. Viollier, me fournit une occasion, qui est la bienvenue, d'éprouver les résultats de mes études sur les noms de lieu de la Suisse romande par la confrontation avec les plus récentes et apparemment les plus sûres données de l'archéologie. Il est regrettable que ce précieux répertoire soit déparé par tant de fautes d'impression ou de copie, qui ont cruellement estropié beaucoup de noms¹¹, et que la consultation en soit gênée par l'absence de titres courants et par l'insuffisance d'un index sans renvois aux pages. Comme une partie des trouvailles faites dans le canton de Genève figurent sur la carte de M. Viollier, il m'a plu d'étendre le champ de mes investigations à ce canton, en recourant au livre de M. Raoul Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares* (1922).

On trouvera ci-après la liste des lieux dits, hameaux, villages et villes, communes ou paroisses des deux cantons dont les noms, interprétés du mieux que je l'ai su, coïncident ou paraissent coïncider avec le caractère des vestiges exhumés de leur sol. Les

¹⁰ *Romania*, L, p. 449.

¹¹ Je signale une de ces erreurs, parce qu'elle m'a donné bien de la tablature. Étonné d'une trouvaille localisée (p. 228) « entre les Granges de Mont et Gingins », distant d'une quinzaine de kilomètres, j'ai voulu me reporter aux sources indiquées. Sur cinq renvois, j'ai trouvé trois fois buisson creux avant d'apprendre que Gingins était mis pour la Gingine de Bougy.

gîtes archéologiques strictement localisés, les noms de lieux dits et de hameaux sont les seuls qui permettent d'observer avec une rigoureuse exactitude les concordances qui nous intéressent. Les noms de communes, recouvrant un territoire plus étendu et quelquefois très vaste, ne nous fournissent que des données approximatives, dont, faute de mieux, nous devons le plus souvent nous contenter. Mais, comme il est impossible de dénombrer les hameaux et lieux dits, la statistique des résultats obtenus ne s'établira qu'en répartissant les cas entre les communes où ils auront été observés. Pour plus de clarté, les noms des communes seront imprimés en romain, ceux des fractions de communes et lieux dits en italique, quelques anciennes mentions entre guillemets. Une croix précédant le nom marquera des localités où l'attribution des vestiges archéologiques est sujette à caution, où, par conséquent, ce peut être exceptionnellement la toponymie qui serve à confirmer les données de l'archéologie. J'ai négligé les trouvailles de peu d'importance, qui peuvent être des objets perdus, et celles de monnaies, qui n'impliquent pas l'existence d'habitations.

Pour la justification de l'origine attribuée aux noms de lieu je renvoie à l'*Essai de toponymie* de H. Jaccard (Lausanne, 1906), quoique ses étymologies soient souvent douteuses ou erronées; à mes notices onomastiques dans le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud* [DHV] et à mes articles *Sur quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, au tome XXXVII de la *Romania*. D'une façon générale, la plupart des noms en *-ay* ou *-ex*, en *-ier*, *-iez* ou *-y*, en *-in* ou *-ins*, *-ine* ou *-enaz* et *-inge(s)* peuvent être tenus pour romains, la plupart des noms en *-ens* ou *-enges* pour germaniques ou influencés par les langues germaniques. Quelques noms dont on ne trouverait pas ailleurs l'étymologie seront expliqués en note. Les sigles MR et MG désigneront les *Mémoires et Documents* publiés, à partir de 1838, par la Société d'histoire de la Suisse romande et, à partir de 1841, par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

1. *Vestiges préhistoriques ou gaulois et noms préhistoriques ou celtiques*. Aux noms gaulois d'Avenches, Moudon, Nyon, Yverdon, gaulois ou antérieurs de Lausanne, Crans, Gland et Champ-

vent (Vaud) correspondent des vestiges gaulois ou encore plus anciens. En revanche, des témoignages archéologiques d'époque gauloise nous font défaut pour les noms sûrement celtiques de Pennoloccos (Villeneuve), Oron, Champtauroz (Vaud) et Vandœuvres (Genève). Celui de Vevey serait gallo-romain selon H. d'Arbois de Jubainville, qui le dérive du gentilice Vibius par le suffixe gaulois -iscus. Mais l'opinion d'une origine celtique, fondée sur le rapprochement de Vibiscum (ou Viviscum) avec les Bituriges Vivisci, peuplade de la région de Bordeaux, paraît confirmée par les sépultures helvètes mises au jour près de l'église de Saint-Martin. On attribue généralement à Genève une étymologie celtique. Mais les habitations lacustres de la rade et quelques-unes des trouvailles faites en ville sont bien antérieures à la conquête gauloise, et la ressemblance de Genava avec Genua me semble parlante en faveur d'une origine ligure. Je néglige de parti pris les localités homonymes des cours d'eau dont elles sont riveraines, Aubonne, Morges, Hermance, parce que des noms ainsi formés ne peuvent être datés qu'à partir de leurs plus anciennes mentions, qui ne remontent pas au-delà du X^{me} ou même du XIII^{me} siècle.

Soit, au total, neuf cas de concordance dans le canton de Vaud, un dans le canton de Genève.

2. *Vestiges romains et noms romains dans le canton de Genève.*

Aire-la-Ville (cf. p. 411)	Chougny (Vandœuvres)
Bardonnex	Corsier
Bernex	Frontenex (Eaux-Vives) ¹³
Cartigny	Lancy
Céligny	Landecy (Bardonnex)
Chancy	Malagnou (Eaux-Vives) ¹⁴
Chevran (Anières) ¹²	Meyrin

¹² Cf. p. 410.

¹³ L. Blondel et G. Darier, *La villa romaine de la Grange*, dans *l'Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, XXIV, p. 82.

¹⁴ Dérivé du gentilice Malanius par le suffixe gaulois -avus, comme les Malagny de Genthod et Gland (p. 416) par le suffixe -acus.

Montagny (Chancy)

Satigny

Perly-Certoux

Troinex ¹⁵

Presinge

Veyrier

Soit, au total, 20 cas de concordance, répartis entre 17 communes, dont 14 ont des noms romains. Jusqu'à la fusion récente des trois communes suburbaines avec la Ville, le canton en comptait 48, desquelles seulement deux, Meinier et Puplinge, ne figurent pas dans l'inventaire de M. Montandon. La proportion entre 17 et 46 est de 36,9 %. Aucune des localités genevoises où l'on a recueilli des restes de la période barbare ne porte un nom germanique. Ceux en *-ens* sont en tout petit nombre et peut-être gallo-romains, comme *Chevran*.

3. *Vestiges romains et noms romains dans le canton de Vaud.*

Agiez

Borex

Baugy (Le Châtelard)

Bussy (district de Morges)

Bavois ¹⁶

Bussigny

Benex ¹⁷ (Prangins)

«*Chablie* ¹⁹ (Insula de)» 1299,
aujourd'hui L'Isle

Bex

Bière ¹⁸

Chavornay

¹⁵ *Tronaco, Troisnacum, Trosnay, Troisna* 1201 (M G, II 2, p. 54). Dans la même pièce les noms de personnes *Troinacus* et *Landissiacus* (Landecy) sont évidemment tirés des noms de lieu homonymes. Comme *Trosnay* (Marne), *Troinex* est dérivé par le suffixe *-acus* du nom d'homme *Troxinus* connu par des inscriptions de Narbonne, de Gênes et d'Espagne (Holder, *Altceltischer Sprachschatz*).

¹⁶ Peut-être du gentile *Babudius* (D H V). Cependant, les plus anciennes mentions concordent si bien avec celles de Bayeux (Calvados), le gaulois *Baiocasses*, qu'on peut se demander si ce ne serait pas une réplique de ce nom.

¹⁷ *Bednai* 1211 (M R, XII 1, n° 43, p. 62); *Besnaj* 1262 (ib., V 1, p. 350). D'une variante en *-enus* de l'un des gentilices *Bessius* ou *Bettius*.

¹⁸ Berolle, commune limitrophe, a aussi des antiquités romaines. Mais ce nom, diminutif de *Bière*, peut être d'une date plus récente.

¹⁹ M R, XIX, n° 2293. Le quartier de l'église, dont les ruines romaines de Morettaz ne sont pas très éloignées, a gardé le nom romain de *Chabiez*.

<i>Chermilly</i> (Etoy)	Gressy
Chésereux	
Chevilly	Lavigny
Chevroux (cf. p. 411)	Lussery
Coinsins	Lutry
<i>Cologny</i> (Cheseaux)	
Commugny	<i>Malagny</i> (Gland)
Constantine (cf. p. 411)	<i>Marcins</i> (ib.)
<i>Contigny</i> (Lausanne)	<i>Marnex</i> (Commugny)
Cossonay	Mollens (cf. p. 411)
Crissier	Montagny
Cugy	† <i>Montagny</i> (Cheseaux)
Cully	Montmagny
	<i>Mordagne</i> ²⁰ (Yvonand)
<i>Dracy</i> (Saint-Prex)	
Duillier	Orny
Eysins	Pailly
	Pampigny
Féchy	Payerne
Fiez	Peilz (La Tour de)
	Perroy
Giez	Poliez-Pittet
Gilly	Prangins
Gimel	Prilly
Gingins	Pully
Givrins	
Grancy	Rances
Grandson	

²⁰ Forme dialectale du nom de *Mortagne*, qui se répète quatre fois en France. Suivant Longnon (*Les Noms de lieu de la France*, n° 542), *Mortagne* (*Mauritania*) « désignerait des localités fondées ou occupées, à l'époque romaine, par des soldats maures qui, licenciés sans doute après la chute de l'empire, ont dû chercher un asile dans des lieux divers ». Ce pourrait être aussi une simple réminiscence du pays des Maures, comme il existe en Suisse des lieux dits *la Russie* qui n'ont jamais été habités par des Russes. Mais l'emploi de ce nom n'est guère concevable que sous l'empire romain, quand les relations étaient fréquentes entre l'Afrique et l'Europe.

†Sévery	Valeyres-sous-Montagny
Suchy	Valeyres-sous-Rances
	Valeyres-sous-Ursins
†Tolochenaz	Valeyre (Villeneuve)
Trévelin (Aubonne)	Veytaux
Trey ²¹	Vich
	Villy (Ollon)
Ursins	Vincy (Gilly)
Valentine (Bex)	Yvorne

Soit, au total, 75 cas de concordance, répartis entre 69 communes, dont au moins 59 ont des noms romains. Le canton compte 388 communes et 272 figurent dans l'inventaire de M. Viollier. La proportion entre 69 et 272 est de 25,36 %.

A Troinex (p. 415) ²² et à Villarzel (Vaud), des vestiges d'habitations romaines ont été exhumés aux lieux dits *la Ville*, à Bavois (p. 415) au *Champ de la Ville*. Marnex (p. 416) s'est jadis appelé *Marnex-la-Ville*. On est donc fondé à croire que ces noms perpétuent le souvenir de la villa du propriétaire romain. Comme à l'époque mérovingienne *curtis* avait remplacé *villa* comme appellatif des domaines ruraux, les noms vaudois de *Grandcour-la-Ville* et de *Curtilles* (diminutif de *curtis*) peuvent être mis en relation avec les débris romains trouvés dans ces localités. Mais, en règle générale, il n'y a pas à tenir compte de ces noms appellatifs qui sont demeurés dans le lexique commun avec des significations variables selon les temps. *Vich* (p. 417), «*Vizo*» 1164—5, «*Viz*» 1205, 1344 (DHV), n'est pas identique à l'appellatif *vicus*, mais au gentilice *Vitius*.

4. *Vestiges de l'époque barbare et noms formés à l'aide du suffixe germanique -ing dans le canton de Vaud.*

Allens (Cossonay) ²³	Assens
Arnichens (Berolle)	

²¹ *Treis* 1143 (M R, XII 3, p. 46, et *Regeste fribourgeois*, p. 12), 1217 (M R, VI, p. 117); *Trais* 1161 (ib., XII 2, p. 16). De l'un des gentilices *Tresius* ou *Triccius*, ou bien de *Tritius* (CIL, VIII, 1638).

²² Communication de M. Louis Blondel.

²³ Cimetière barbare entre ce hameau et le chef-lieu de la commune.

Bettens	Morrens
Bofflens	
<i>Clarens</i> (Le Châtelard)	<i>Niédens</i> (Yvonand)
Daillens	Ogens
	Oulens (district d'Echallens)
Echallens	Renens
Echandens	<i>Ressudens</i> (Grandcour)
Echichens	Rossenges
Eclépens	
Ecublens	Senarclens
†Ferlens	Sottens ²⁴
<i>Joulens</i> (Echichens)	Sugnens
†Jouxkens	Syens
	Thierrens
Lovatens	Vufflens-la-Ville
Molondin (auparavant «-ens»)	Vulliens

Soit, au total, 31 cas de concordance, répartis entre 30 communes, dont une seule a un nom en - e n g e s, 24 des noms en - e n s. La proportion entre 30 et 272 est de 11 %.

5. En additionnant des deux parts tous les chiffres de concordance relevés dans le canton de Genève (1 + 17) et dans le canton de Vaud (9 + 69 + 30), on obtient des proportions presque égales:

Genève: 18 sur 46 = 39,11 %.

Vaud: 108 sur 272 = 39,70 %.

Ces chiffres, que je qualifierai de neutres, ne nous permettent pas de fonder de grands espoirs sur la collaboration de la toponymie et de l'archéologie, mais ne nous découragent pas de recourir de l'une à l'autre toutes les fois que nous le pourrons. La proportion des concordances serait plus forte, si je ne m'étais

²⁴ Peut-être apparenté au nom médiéval bâlois *Sutto* (Socin, *Mittelhochdeutsches Namenbuch*), plutôt que dérivé du gentilice *Sutti* (*Mélanges Saussure*, p. 274).

appliqué à éliminer autant que possible les cas douteux. Mais leur nombre restreint s'explique très bien par l'hétérogénéité des éléments que nous avons confrontés entre eux: d'une part les vestiges archéologiques attestant l'occupation du sol depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Charlemagne, d'autre part les noms modernes des communes. Ceux-ci ne recouvrent pas exactement ceux-là. La répartition du territoire entre les communes n'est pas très ancienne, les limites actuelles sont quelquefois très récentes. Or, dans le cours des temps, les conditions de la vie, les besoins, les intérêts ont varié, les centres d'habitation se sont déplacés, divers groupements humains ont tour à tour gagné ou perdu en importance. Les vicissitudes des noms reflètent ces changements. Les ruines de la *Lousonna* romaine gisent à Vidy, celles d'*Octodurus* au Vivier de Martigny-Bourg; L'Isle a englobé Chabiez; Villeneuve a relégué dans l'oubli *Pennolocos* et *Compengié*. Le fréquent défaut de correspondance entre les données toponymiques et archéologiques n'infirme donc pas la valeur des concordances reconnues.

II

A la suite de l'inventaire par communes des trouvailles archéologiques faites dans le canton de Vaud M. Viollier a groupé (pp. 383—431) tous les renseignements qu'il a pu recueillir concernant les routes romaines tracées sur sa carte. Les principales seules nous sont connues par les itinéraires antiques et par des colonnes milliaires échappées à la destruction. Du réseau des routes secondaires qui desservaient les villages et les domaines privés « nous ne savons, dit-il, à peu près rien », et « quelques rares tronçons ont seuls été découverts au cours des travaux de terrassement ». Mais ce « réseau a heureusement laissé des traces nombreuses dans la toponymie. Le souvenir de ces *viae stratae* s'est conservé dans les innombrables *Etraz* de la région romande et dans quelques autres noms typiques ». Bonstetten avait déjà relevé sur les anciens plans cadastraux ou recueilli de la tradition orale beaucoup de ces vieux noms de chemins que les progrès modernes de la voirie font peu à peu tomber dans l'oubli. L'excellent archiviste du canton de Vaud, M. Maxime Reymond, en a

communiqué à M. Viollier un grand nombre d'autres, extraits de documents du moyen âge et des plans du XVIII^{me} et du XIX^{me} siècle. C'est une précieuse contribution à notre toponymie routière. Mais, sauf *Etraz*, aucun des noms allégués en preuve d'une origine romaine ne s'offre à notre esprit avec un caractère évident d'antiquité. Plusieurs sont interprétés d'une façon erronée. Je ne crois pas qu'on soit fondé à se servir de ces données pour tracer le parcours des voies romaines qui n'ont pas laissé d'empreinte dans le sol.

Les deux savants collaborateurs ont eux-mêmes formulé quelques justes réserves et auraient pu, auraient dû les multiplier. A propos d'un *chemin de la Reine Berthe*, à Granges (district de Payerne): « Ni ici ni ailleurs, écrit M. Reymond (p. 404), je n'ai vu mention sur les plans de CHEMIN DE LA REINE BERTHE. Je me demande si ce vocable est ancien ». A mon sentiment, il offre aussi peu de garanties d'ancienneté que la fameuse selle qu'on exhibe à Payerne et qui passait au XVII^{me} siècle pour avoir servi à Jules César. Comme je l'ai montré ailleurs²⁵, la légende de la reine fileuse est de fabrique moderne. Les érudits, M. Viollier lui-même sans le vouloir, ont contribué à l'amplifier et à la propager. A la page 422 il mentionne un *chemin de la Reine Berthe* à Lussery, avec un renvoi à Bonstetten; mais à l'endroit indiqué (p. 46) vous ne trouverez qu'un *chemin de la Reine*, sans Berthe...

Qui file, file et disparaît.

Au surplus, je demeure fort sceptique quant à la valeur des noms qui impliquent la croyance à l'antiquité de ruines ou de chemins, en les attribuant au Romains, aux païens, aux Sarrasins, à César, à la reine Brunehaut, à la reine Berthe. Ce sont là des choses qui échappent aux prises du vulgaire et dont les archéologues sont seuls juges. Un de mes collègues me racontait naguère qu'il avait entendu à Brigue un portier d'hôtel parler avec admiration de la route du Simplon, construite il y a cinq cents ans par Napoléon.

« Que tous ces Etraz, nous avoue d'autre part M. Viollier (p. 384), soient d'origine romaine, nous ne saurions l'affirmer ».

²⁵ *Archives Suisses des Traditions populaires*, I, pp. 284 ss.

En fait, le mot *strata* est demeuré en usage comme appellatif générique des routes en italien et en romanche (*strada*), en ladin (*streda*), en allemand (*strasse*), en anglais (*street*). Il se perpétuait en France au moyen âge, sous les formes *estrada* au midi et *estree* au nord, quoique les textes n'en offrent que peu d'exemples²⁶. Il a donc pu être appliqué à des routes nouvelles, ouvertes à partir de l'époque carolingienne. Aussi bien, quoiqu'il ait eu l'intention de marquer « tous les Etraz » (p. 385), M. Viollier n'a pas tracé sur sa carte la route qui, de Lausanne, par la rue d'Etraz, s'en va rejoindre la voie romaine du bord du lac; parce que (p. 426, 1^o) cette route doit être postérieure à l'établissement du siège épiscopal sur la colline de la Cité. Il n'a tracé non plus aucune route entre Peyres et Possens, au district de Moudon, soit qu'il ait ignoré, soit qu'il ait volontairement négligé la mention de 1230: « *vers l'estra entre pairi et pussens* », à la page 187 du *Cartulaire de Lausanne*.

Quels indices d'ancienneté peuvent nous fournir des noms comme *Chaussiaz* (p. 405), qui est le français « chaussée », ou *Chemin Ferré*, qu'enregistrent encore nos dictionnaires, ou bien *Chemin du Ferrage*, *Chemin des Crosettes* et *Charrière du Grand Chêne* (p. 393), voire même *Chemin de Roland*, à Bassins (p. 428), qui sont empruntés aux parcelles desservies par ces chemins? *Ferrage*, *Ferreire* (pp. 408 et 423), *Vy Ferroche* (p. 429), *Etrivaz* (p. 407) ou *Etruaz* (pp. 405 et 421) ont-ils été pris en considération pour d'autres motifs qu'une parenté réelle ou supposée avec *Etraz* et *Chemin Ferré*? Je ne saurais préciser la signification (ou les significations) de *Ferrage*, qui est très fréquent parmi les lieux dits; mais rien ne me donne à penser que ce soit, à proprement parler, un nom de chemin. *Ferreire* (latin *ferraria*) désigne un lieu où l'on extrait ou exploite du minerai de fer. La *Vy Ferroche* est un chemin « farouche », sauvage. *Etrivaz* ou *Etruaz* correspond à l'ancien français *estrive*, substantif verbal de *estriver*, « quereller, disputer ». Sans doute ce terme a été appliqué à des terrains un temps contestés entre plusieurs prétendants. D'autres

²⁶ Hochuli (Emil), *Einige Bezeichnungen für den Begriff Straße, Weg und Kreuzweg im Romanischen*. Aarau, 1926 (thèse pour le doctorat de l'Université de Zurich).

lieux dits sont pareillement dénommés *le Différend* ou *les Différents*. Le col de *Contente*, dans les Hautes-Pyrénées, tire son nom d'un quartier de pâturages qui « fut, dès les temps anciens, l'objet de litiges » (*contenda* ou *contenta*) « entre l'abbé de St-Savin et les pasteurs qui fréquentaient la vallée de Cauterets, d'une part, et les habitants d'Arcizans-Avant »²⁷. Pendant deux siècles un territoire situé entre la Guyane française et le fleuve des Amazones a été connu en géographie sous le nom significatif de *Contesté franco-brésilien*.

M. V. H. Bourgeois²⁸ a prétendu, sans l'ombre d'une preuve, et MM. Viollier et Staehelin se sont rangés, bien à tort, à son opinion, que le nom du col des Etroits, à Sainte-Croix, serait une corruption du mot *Etraz*, employé au pluriel pour désigner les lacets de la route romaine d'Yverdon au col de Jougne. C'est proprement chercher midi à quatorze heures. *Etroits* est le juste équivalent français du patois *étrè*, qui est couramment employé chez nous pour dénommer un défilé. Quiconque est allé sur les lieux reconnaîtra que ce nom convient à merveille au passage resserré par où l'on se rend de Sainte-Croix à La Chaux et au Val-de-Travers.

Le nom de *chemin* ou *sentier Magnin*, *chemin ès* ou *aux Magnins* ou *des Magnins* est usité dans l'ouest du canton de Vaud pour désigner un chemin qui longe le pied des forêts du Jura. Les gens du pays vous diront que c'est une ancienne voie romaine de Genève à Bâle, les personnes qui se piquent de latin l'appellent *via Magna*. Cette voie romaine, dont on n'a retrouvé de traces qu'à partir de Berolle (p. 429), MM. Viollier et Reymond la font partir, non de Genève, mais du col de Saint-Cergues, et la conduisent par Romainmôtier, Les Clées et Lignerolle jusque dans le canton de Neuchâtel. J'ai trouvé le nom de *chemin Magnin*, sur les plans du XVIII^{me} et du XIX^{me} siècle ou dans la tradition orale, à Arzier, Bassins, Le Vaud, Marchissy, Longirod, Saint-Georges, Gimel, Saubraz, Mollens, Montricher, L'Isle et Mont-la-Ville. A Cuarnens on m'a dit que c'était le chemin de Mont-la-

²⁷ Alph. Meillon, *Esquisse toponymique de la vallée de Cauterets* (Cauterets, 1908), p. 220.

²⁸ *Indicateur d'antiquités suisses*, XXV, p. 192.

Ville à Romainmôtier. Mais sur ce parcours le nom fait défaut et ne reparait plus qu'à Lignerolle, où il a été signalé par Bonstetten. L'étymologie via Magna n'est qu'un mauvais jeu de mots. Ni en latin ni dans les langues romanes il n'existe aucun adjectif dérivé de magnus par un suffixe, et magnus lui-même, supplanté par grandis, n'a laissé que fort peu de traces dans l'usage médiéval et moderne. Comme l'indiquent les variantes avec l'article pluriel, chemin *des* ou *ès Magnins*, ce nom dérive du passage des *magnins*, chaudronniers ambulants et hongreurs, impatientement attendus par les paysans du bon vieux temps pour réparer les ustensiles de ménage et châtrer le bétail.

Plus bas, un autre chemin aboutissant, à la Croix de Luisent, sur le territoire d'Aubonne est appelé à Essertines, Mont-sur-Rolle, Bougy et Féchy le *chemin Remy* ou *Rémy*. M. Viollier (p. 421) n'en connaît (sans le nom) que la section Essertines-Aubonne, raccordée par Saubraz et Bière au chemin Magnin. Sur les plans de 1728 de Féchy et de Pizy et Montherod, il est spécifié comme « Chemin de Burtigny à Aubonne » et comme « venant autrefois de Saint-Claude ». Exchaquet, dans son *Dictionnaire des Ponts et Chaussées*, publié en 1787, signale (p. 133) parmi les voies romaines du Pays de Vaud: « Iter a Condate, Albonam usque per montem Jurassum, seu via hodie dicta *des Remy* », de Saint-Claude à Aubonne par Saint-Cergues, Arzier et Burtigny. Ainsi le chemin Remy et le chemin Magnin n'en faisaient jadis qu'un seul, depuis Saint-Claude jusqu'à Bassins ou Marchissy, où ils se séparaient. Au-delà de cette bifurcation le chemin Remy est aussi dénommé sur les plans *chemin des Romains*; le chemin Magnin s'accompagne sur ceux de Gimel des mentions « chemin romain » ou « ancien chemin romain »; à Montricher je l'ai entendu appeler en patois *lo tsemin ei Romin*. Si « romain » n'est ici, comme il me semble probable, qu'un substitut, une interprétation érudite du vulgaire *Remy*, on peut croire que ce dernier a été autrefois en usage, concurremment avec *Magnin*, pour désigner le chemin d'en haut aussi bien que celui d'en bas.

Le chemin Remy est appelé en 1782, à Essertines, *Chemin des Remiers*, à Mont en 1779 « Chemin des *Rumiers* soit Romains ». *Remy* ou *Rémy*, auparavant *Remiers*, *Rumiers*, est l'équi-

valent dialectal de l'ancien français *romieu*, de l'italien *romeo*, ou plus exactement de l'ancien français *romier*, de l'espagnol *romero*, qui désignent un pèlerin, originairement un pèlerin de Rome. « La voie qui dans le canton de Vaud était suivie par les pèlerins, dit fort justement Blavignac²⁹, porte encore le nom de *chemin des ROUMIEUX* ». On a beau dire que tous les chemins mènent à Rome, je doute que ceux de notre Jura aient vu passer beaucoup de pèlerins *ad limina*. Le gros de leur clientèle devait être formé de gens qui se rendaient au pèlerinage fréquenté de Saint-Claude ou à d'autres sanctuaires d'outre-Jura. Le nom concurrent de chemin Magnin a dû être préféré, dans le trajet de Saint-Cergues à Lignerolle, à celui de chemin Remy, quand les pèlerinages eurent pris fin dans les pays convertis à la Réforme par la conquête bernoise.

Comment se fait-il qu'on en soit venu à dire *chemin Remy* et *chemin Magnin*, sans l'un des articles français « aux » ou « des », sans l'article patois *ès* (prononcé *é*), qui sont indispensables à l'expression correcte du rapport grammatical? Dirions-nous à Genève *rue Chaudronnier* au lieu de « rue des Chaudronniers »? Je relève le même solécisme apparent dans les noms de la *Vy Bovey*, mentionnée en 1771 à Ormont-Dessus, de la *Vy Chevy* dans les bois de Bonmont, de la *Vy Marchand* à Noville et Rennaz, de la *Vy Sarazin* à Juriens, de la *Vy Saunier* au Val-de-Travers. Sans doute ce n'est point à des individus appelés Bovey, Chevrier, Marchand, Sarazin ou Saunier, que ces chemins doivent leurs noms, mais aux bouviers, aux chevriers, aux marchands qui les fréquentaient, aux fabuleux Sarrasins qui hantent les traditions populaires, aux sauniers qui amenaient le sel bourguignon dans le pays de Neuchâtel. Tous ces noms requièrent donc l'article pluriel. Mais il a été la victime d'un accident phonétique, d'un changement dialectal de la prononciation, la réduction à *i* des deux voyelles consécutives *i + é*, qu'illustrent des exemples comme *Remy* au lieu de *Remiers*, *Ouchy* et *Jussy* au lieu des plus anciens *Oschie* ou *Ochiez*, *Jussie* ou *Jussier*³⁰, et les prononciations familières

²⁹ *Histoire des Enseignes* (Genève, 1879), pp. 403—4.

³⁰ DHV et *Regeste Genevois* (index): prononcez *Oschié*, *Ochié*, *Jussié*. On sait que l'usage des accents grave et aigu pour distinguer *è* et *é* de *e*

korzi, fi, ji, véri au lieu des formes écrites *Corsier, Fiez, Giez, Veyrier*.

Par analogie, supposera-t-on, afin d'expliquer *chemin Remy* et *chemin Magnin*, que l'article manquant ait été absorbé dans la désinence du mot *chemin*? Je ne crois pas cette explication licite: je ne pourrais l'étayer sur des preuves certaines et nous n'en avons, d'ailleurs, aucun besoin. Dans le midi de la France, d'anciennes voies romaines conduisant au fameux sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle ont été dénommées *chemin Romiu, chemin roumieu, caminus romevus sancti Jacobi, via Romea peregrinorum, caminus peregrinus*³¹, par une belle métonymie qui associait la route au pieux voyage des pèlerins de Galice. Le Piémont a plusieurs *vie Romee*³². A ce que nous apprend M. Reymond (p. 390), la Vy Marchand était pareillement appelée en 1404 Vy *Marchiandaz*. Si l'épithète *Magnin* paraît convenir moins bien à un chemin, cette alliance de mots insolite peut avoir été suggérée par l'exemple du chemin Remy.

Pour ne rien omettre, je signale encore, dans les forêts du Toleure, aux confins de Gimel et Saubraz, une variante de 1880, « chemin Magnin ... dit Vy Magnin », et le nom de *chemin Magnenat* (prononcé *magnène* à Saubraz), qui désigne peut être une voie latérale. Est-ce que ce nom recouvrirait une ancienne variante patoise dans laquelle le déterminant aurait été accordé en genre avec le féminin Vy? Ou bien est-ce qu'il y aurait eu intrusion du nom de famille Magnenat, lui aussi dérivé de « magnin »? Des chemins affectés au service des forêts et des alpages sont quelquefois dénommés d'après ceux qui les ont tracés ou frayés; et d'illustres *gentes* romaines ont laissé leurs noms aux voies *Appia*,

n'est devenu général qu'au XVIII^{me} siècle et que les lettres muettes *z* et *r* en ont quelquefois tenu lieu auparavant. De la graphie *IVSSIE*, au frontispice de l'édition princeps (Chambéry, 1611) du *Levain du Calvinisme* de la clarisse Jeanne de Jussy, la mauvaise lecture *Jussie* a passé dans l'usage courant pour désigner l'auteur. Elle-même écrivait *Jussier* dans une lettre que j'ai vue au musée d'Annecy.

³¹ Bédier, *Les Légendes épiques*, I, p. 340, II, p. 142, III, p. 120.

³² G. Serra, *Contributo Toponomastico Alla Descrizione Delle Vie Romane e Romee nel Canavese*, dans les *Mélanges d'Histoire Générale* publiés par l'Institut d'Histoire Universelle de l'Université de Cluj.

Aemilia, Aurelia, Cassia, Claudia, Flaminia, Valeria.

Dans la commune d'Ollon deux sentiers, l'un passant au village d'Antagne, l'autre au pied des rochers de Saint-Triphon, sont connus sous le nom commun de *sentier des Pèlerins*. Le second, par où les pèlerins de Saint-Maurice se rendaient d'Aigle au pont de la Gryonne, est peut-être (p. 388) un tronçon de la grande voie romaine d'Italie en Gaule et en Germanie par le Mont-Joux. En la remontant, par delà Martigny, jusqu'au confluent des Dranses de Bagnes et d'Entremont, je ne retiendrai plus qu'un instant l'attention du lecteur sur deux problèmes de toponymie routière, pour la solution desquels l'archéologie n'est d'aucun secours. A l'entrée de la vallée de Bagnes, dans la commune de Vollèges, est situé le hameau d'Etier, dont le nom a naguère été fort ingénieusement interprété par M. Jules Guex, dans la revue du Club Alpin suisse *Les Alpes* (VI, pp. 31 et 320), comme identique au chiffre *octavum* du huitième mille du trajet d'*Octodurus* au col. Je ne veux pas le chicaner sur son évaluation de la distance, par trop sommaire et, à ce qu'il me semble, un peu trop faible. Mais un coup d'œil jeté sur la carte montre que la situation d'Etier par rapport à la route du Grand-Saint-Bernard est excentrique. Soit qu'il ait remonté le cours inférieur de la rivière, soit qu'il descende du Mont Chemin, que franchissait peut être la voie romaine³³, le voyageur, en approchant du confluent, découvre à sa droite, au midi de Sembrancher, l'ouverture de la vallée d'Orsières, par où l'on accède au passage. Quels motifs auraient engagé les ingénieurs romains à détourner leur tracé vers Etier, qui est à l'opposite, au nord-est, pour le ramener ensuite dans la bonne direction par un pont jeté sur la Dranse de Bagnes? Cette question doit être préalablement résolue, quand même l'étymologie proposée s'imposerait comme évidente. Or, les plus anciennes mentions: *octiart*, *octeat*, *uiteat*, *Oitiez* (1150 et 1179)³⁴, à cause de leurs consonnes finales, sont incompatibles avec l'hypothétique *octavum*.

³³ Selon la carte jointe par M. F. Staehelin à son livre *Die Schweiz in der römischen Zeit*.

³⁴ Cibrario et Promis, *Documenti, sigilli e monete appartenenti alla*

Ce qu'il me reste à ajouter pourrait s'intituler *La Retraite des Dix mille*. M. Guex et, déjà auparavant, P. Maillefer et H. Meyer ont cru reconnaître le dixième mille de la route romaine dans un lieu dit *au Dimîlio* ou *aux Dixmilieux* qui doit se trouver quelque part (on ne sait où) entre Sembrancher et Orsières. Aucun d'eux ne s'est demandé comment ces formes pourraient s'accorder avec les termes usités en latin pour indiquer les distances en milles: *ad decimum* (*milliarium* ou *lapidem*), *decem millibus* ou *decem milia* (*passuum*). En invoquant l'exemple du nom de *Vintimilho*, on s'est mépris sur l'*o* final, qui est l'équivalent provençal de l'*a* latin et italien et auquel répondent dans nos patois les voyelles *è* ou *e*. *Dimîlio* ou *Dixmilieux* est d'ailleurs inconnu des personnes auprès desquelles j'ai cherché à me renseigner à Orsières et à Martigny. Par conjecture, je crois pouvoir identifier ce nom avec un lieu dit *in demi lèga*, au hameau de la Duay, à mi-chemin entre Sembrancher et Orsières. Mon informateur local traduisait *demi lèga* par «demi-lieue»; et, sauf meilleur avis, ce n'est, je présume, rien autre chose que cette contre-façon qui s'est fait prendre pour une relique du système itinéraire des Romains.

storia della monarchia di Savoia (Turin, 1833), pp. 64—66; M R, XXIX, p. 110.